

## 8.2

### **LA ZONE 29 : L'INTÉRÊT AU CHELEM**

(25-03-14)

#### **INTRODUCTION**

Le nombre-clé pour le niveau 4 est **26** HL/PP, plus ou moins 1 point. Lorsqu'une équipe détient ce pointage, il est raisonnable de croire qu'il est possible de remporter 10 levées en atout ou 9 levées à Sans-Atout.

Paradoxalement au fait que la cherté des couleurs Majeures est supérieure à celle des mineures (donc il est plus facile de remporter les enchères en Majeure pour un niveau donné), l'ingénieux système de récompense du bridge attribue un bonus de manche au niveau **4** aux couleurs MAJEURES, tandis qu'il faut atteindre le niveau **5** (11 levées) pour avoir droit au bonus quand l'atout est en mineure.

Cette discrimination, d'origine médiévale, est une satire des moeurs de l'époque qui a vu naître le jeu de 52 cartes : le Pique est la force, le Coeur est noble, les mineures sont la plèbe.

Cette *injustice* au plan de la récompense est en quelque sorte ce qui a forcé le bridge à devenir innovant et intéressant!

8.2 -1

Il est donc indiqué, pour bien amorcer la langage spécifique pour la recherche de chelem, de regarder d'abord le **langage naturel** particulier pour les couleurs MINEURES quand il s'agit de gager la manche.

### 8.2.1 L'INTÉRÊT AU CHELEM

Pour réussir à atteindre raisonnablement le niveau 5, le nombre-clé de pointage est **28-29 HL/PP**.

Il faut appeler le niveau 5 « **INTÉRÊT AU CHELEM** » ou **niveau forcing** (ne pas confondre avec le mot *forcing* qui veut dire *impératif*, pour un tour, ou pour la manche)

Il s'ensuit une évidence, les enchères en **MINEURE** ne doivent pas s'arrêter *automatiquement* lorsque le niveau 4 est affirmé; contrairement aux couleurs Majeures qui, elles, ont la faveur d'obtenir le bonus à ce niveau.

Ce pointage, **28-29**, ne correspond donc pas à une INVITATION AU CHELEM, dont le nombre-clé est **30-31 HL/PP**.

Il est important pour la bonne compréhension de prendre conscience que la zone de l'*invitation au chelem* se situe à mi-chemin entre le niveau **5** et le niveau **6** (*V. Tableau p. 8.1 -19*).

Conclusion, on ne doit pas signaler un *intérêt au chelem* en déclarant au niveau **5**; cela créerait de la confusion avec l'*invitation Standard au chelem* (niveau 5 ½) qui, elle, décrit la zone **30-31 HL/PP**.

Analysons les situations suivantes.

Ex. 8.2:1	1	2	3	4
a)	1 Tr	Passe	<b>3 Tr</b>	...
b)	1 Tr	Passe	<b>4 Tr</b>	...
c)	1 Tr	Passe	<b>5 Tr</b>	...

**Commentaires :**

- a) Le répondant a obligatoirement une absence de suite quatrième en Majeure pour donner un fit direct en mineure. Son soutien, au moins cinquième, ne peut pas être une *invitation à la manche* comme ce serait le cas en Majeure. Son pointage se doit de garantir le niveau 4 (nombre-clé = 26 HL), donc il lui faut au moins 13 HL. Avec une **main intermédiaire (11-12 HL), il faut annoncer le soutien au niveau 2.**
- b) Cette fois, il y a double saut. Le répondant ne veut sûrement pas arrêter les enchères. Donc, en toute logique, il possède alors exactement **15-16 HL ou PP** (catégorie maximum supérieure) et affirme un potentiel de manche en mineure. Ainsi, dans l'exemple a), le répondant a un pointage précis de 13-14 points, pas plus, pas moins.
- c) Ici, le nombre-clé se situe entre niveau **5** et **6** (30-31 HL/PP = niveau 5 ½); c'est la zone d'*INVITATION AU CHELEM*. Le répondant doit alors avoir entre 17-18 HL/PP. Avec 19-20 points, le pointage combiné atteindrait **33**, soit le niveau chelem, et alors il annoncerait directement **6 Trèfles**.

Une annonce libre au niveau **5** affirme donc, par rapport au pointage requis pour le niveau 5, un surplus précis de 2 points seulement; c'est une annonce **invitative** au chelem.

Les couleurs *défavorisées*, les mineures, (par leur cherté et leur score) démontrent qu'il est possible de tirer profit de leur faiblesse. C'est cette logique qui est à la base du système Bridge Standard International. C'est-à-dire : « *utiliser les enchères pour dire quelque chose de précis et non pour gager le contrat le plus tôt et le plus cher possible afin de couper l'herbe sous les pieds aux opposants* ».

L'ouvreur en mineure peut aussi signaler son *intérêt au chelem* tout aussi naturellement.

Ex. 8.2:2	1	2	3	4
a)	1 Tr 4 Tr	Passe ...	3 Tr ...	Passe ...
b)	1 Co 3 Tr	Passe Passe	2 Tr ...	Passe ...
c)	1 Tr 3 Ca ?	Passe	1 Ca	Passe

**Commentaires :**

- a) L'ouvreur a donné un soutien à saut. Pourquoi? Est-ce une invitation à la manche? Allons-voir la situation suivante.
- b) L'annonce au niveau 2 d'une *nouvelle couleur* par le répondant décrit 4 cartes de Trèfle au minimum et un pointage de 11 HL et plus. Cette enchère est **impérative** (ou *forcing*) **pour un tour**. L'ouvreur est obligé de redéclarer. Sa meilleure annonce, ici, est un soutien à Trèfle; elle est déclarée sans saut, donc au niveau 3. Quelle peut-être sa signification ? Cela décrit un soutien de 4 cartes ou plus à Trèfle, pas de sixième carte à Coeur, peu d'intérêt pour le Sans-Atout et un pointage de catégorie minimale de **13 à 16** points. Avec un bon point de plus, soit 17-18, combiné avec les 11 points *plancher* du répondant, le nombre-clé 29 est atteint.

Retour à a): Le soutien à saut de l'ouvreur démontre donc que lui-aussi peut faire savoir que le niveau 5 pour la manche mineure est atteint tout en économisant de l'espace. Ainsi, si le partenaire a un surplus, il lui est possible de débiter une recherche de chelem **au niveau 4** en utilisant *l'invitation au chelem en mode Contrôle* (le prochain sujet)

Le point à remarquer pour l'instant est que l'écart de point pour faire un *soutien forcing* affirme normalement un pointage combiné spécifique au nombre-clé 28-29. Comme ici, cela correspond à la catégorie intermédiaire, ainsi  $17-18 + 11 = 28-29$  pour l'ouvreur; et  $15-16 + 13 = 28-29$  pour le répondant.

- c) Il y a un soutien à saut. L'ouvreur affirme une main intermédiaire, 17-18 HL. Il a donné une description de sa main: pas de Majeure quatrième, au moins 8 cartes en mineure et au plus 5 cartes en majeure, main plus ou moins débalancée peu propice au Sans-Atout. C'est la logique naturelle. Toute enchère invitative est de **résolution moyenne** (V. Pr. 2.5.3:1; T. II; p. 127-128); on peut dire que ce sont des enchères informatives.

Il n'y a pas donc, ici, de soutien forcing. Voyons pourquoi?

## 8.2.2 LA CONVENTION

Le mot *forcing* est un terme général employé pour plusieurs raisons. Il faut donc mieux le définir. Sa traduction française est «impératif». Concisément, une enchère *forcing* peut être soit, impérative pour un tour, impérative à la manche, ou encore soutien forcing (ou en français) *INTÉRÊT AU CHELEM*.

Qui dit «**soutien forcing**» ou niveau forcing, dit **NIVEAU 5**.

Cette terminologie précise est nécessaire parce que les couleurs *nobles* ont «*appris*» avec les années à utiliser aussi la technique de soutien forcing.

Il est fortement suggéré de retourner voir le **Pr. 2.3.3:4**, p. 56 du Chap. 2 et le **Pr. 3.5.1**, p. 204 du Chap. 3 pour mieux comprendre le fonctionnement, dans le cadre de la recherche de chelem, de ce concept qui va suivre.

Dans un premier temps, le *privilège* d'obtenir une manche au niveau 4 pour les couleurs Majeures a eu l'effet négatif d'obliger ces couleurs de préciser spécifiquement un pointage *forcing* en utilisant le niveau 5. Dans un deuxième temps, on a eu l'idée technique de rendre possible d'affirmer l'*INTÉRÊT AU CHELEM* ! Cette "idée" consiste à utiliser le **niveau 3!!** Est-ce vraiment possible? Et sans faire compliquer?

Définitivement oui! Si, et **seulement si**, vous utilisez le double critère du système en *BRIDGE STANDARD INTERNATIONAL*. Car en effet, tout critère différent ou supplémentaire rend ce concept très difficile à gérer (*ce n'est pas pour rien que beaucoup de joueurs n'utilisent plus cette convention après l'avoir essayé quelque temps*).

8.2 -5

### 8.2.3 LE DOUBLE CRITÈRE DU SOUTIEN FORCING

L'exemple suivant va démontrer que le *soutien forcing* visant à informer d'un *INTÉRÊT AU CHELEM* doit être vu comme une convention à proprement parler, c'est-à-dire une enchère artificielle .

Vous devez vous rappeler que la *nouvelle couleur plus chère de l'ouvreur* affirme une main maximale dont le pointage se situe entre 18 à 21 HL (la catégorie intermédiaire est "splittée" entre la catégorie minimale et maximale) et une suite seulement à 4 cartes.

<b>8.2:3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
	1 Tr	Passe	1 Co	Passe
	2 Pi	Passe	<b>3 Pi ?</b>	...

Il serait pensable que le soutien à 3 *Piques* du répondant soit associé à un *soutien forcing* et non à une simple **invitation à la manche** étant donné que l'ouvreur vient de décrire explicitement une main maximale garantissant un pointage combiné suffisant pour une manche (soit 18 à 21 HL qu'on additionne aux 6 HL minimalement garantis par le répondant).

Cependant vu la fréquence et le danger de cette redéclaration d'une part et, surtout, la possibilité d'employer les *CONTRÔLES DE NIVEAU 4* — donc un **soutien-contrôle à saut** pour annoncer une *invitation au chelem en mode Contrôle*, il est préférable d'établir une définition précise concernant le soutien forcing pour éviter de la confusion et bien des déboires.

L'établissement d'un critère *double* va redonner la place qui revient à l'invitation de manche.

Retournons à l'exemple ci-dessus. Selon la logique Standard, le soutien à 3 *Piques* du répondant avertit de la possession minimale des valeurs déjà annoncées, soit 6 à 10 HL, un soutien moyen (3 bonnes cartes ou 4 cartes banales) et une distribution plus ou moins balancée au plan des couleurs mais avec un pointage mal distribué (*valeurs dans les couleurs nommées seulement*) rendant dangereux les contrats à Sans-Atout; bref une manche risquée.

À travers cette situation d'enchères tout à fait courante, il faut bien admettre que le concept d'invitation à la manche en Majeure **mérite un place** dans les enchères. Il faut réellement considérer que le *soutien forcing* doit conserver un sens artificiel dont l'utilité est indéniable pour potentialiser les communications en autant que son usage ne nuise pas; d'où **la nécessité d'en limiter l'emploi tout en rendant son usage le moins confus possible.**

Voici ce critère double pour le soutien forcing. Vous trouverez au **Thème 3.3, p. 99 et plus** du CHAP. 3 plus d'explications et d'exemples.

#### PRINCIPE 8.2:1 LE CONTEXTE DU SOUTIEN FORCING

**Tout soutien en Majeure à SAUT au niveau 3, ou en mineure à SAUT niveau 4, qui est annoncé par l'OUVREUR ou le RÉPONDANT constitue un SOUTIEN FORCING LORSQUE LA MANCHE EST CONFIRMÉE par la logique des enchères.**

**COROLLAIRE: Tout soutien sans saut au niveau 3 ne peut pas affirmer un *intérêt au chelem*, c'est-à-dire un Pointage Combiné de 28 HL/PP ou plus.**

Ainsi, s'il n'y a pas de saut d'enchères au niveau 3 en Majeure, ou 4 en mineure, il n'y a pas de soutien forcing. Et, si le contexte d'enchères ne montre pas un Pointage Combiné Plancher (PCP) **d'au moins 24 HL**, il n'y a pas de soutien forcing non plus.

Il faut absolument la présence des ces deux conditions pour un soutien forcing quelqu'il soit. Un soutien non forcing quand il y a un pointage de 24 HL, et plus, avertit simplement d'un bon soutien partiel ou un soutien simple et d'un pointage invitant à la manche tout en décrivant une main plutôt débalancée rendant risqué la manche à Sans-Atout; il faut bien entendu tenir compte des contextes dans la situation en cours.

Voici un autre Principe (V. **Thème 3.3.1**, p.100) qui précise les exigences pour déclarer un *INTÉRÊT AU CHELEM*.

#### PRINCIPE 8.2:2 EXIGENCES DU FORCING «INTÉRÊT AU CHELEM»

**Pour déclarer un *SOUTIEN FORCING*, il faut être un joueur en OFFENSIVE D'ENCHÈRES (ouvreur ou répondant) et détenir:**

- **un SOUTIEN permettant un fit à 9 cartes avec la suite Majeure ou mineure du déclarant** (*si le soutien ne permet qu'un fit à 8 cartes, il doit alors contenir au moins un Gros Honneur et 1 petit Honneur*).
- **un POINTAGE COMBINÉ PLANCHER totalisant exactement 28-29 HL ou PP.**
- **Cependant, ce pointage peut être plus élevé lorsque le contexte empêche de déclarer spécifiquement un des trois types d'*INVITATION AU CHELEM*.**

L'INTÉRÊT AU CHELEM est un territoire qu'il faut savoir explorer. On peut y découvrir avec efficacité des contrats de manche en mineure réalisables et éviter une bonne partie de ceux qui le sont moins.

Pour ce qui est des Majeures, cela est moins utile compte tenu du fait qu'il n'y a pas de bonus pour un contrat de niveau 5. Néanmoins, savoir jauger précocement et précisément de la nature des mains respectives ne peut qu'aider à augmenter l'efficacité pour la découverte des chelems. Surtout si l'espace dans l'échelle des enchères laisse le niveau 4 tout à fait libre.

Il ne faut donc pas vous en faire si le soutien forcing a été restreint par rapport à son usage courant. L'important est de l'empêcher d'éliminer un territoire utile (*la recherche de la manche à Sans-Atout et de ses contrats-pièges, et l'invitation Standard à la manche en Majeure*). Et surtout, d'en finir avec la confusion autour de ce concept.

8.2 *La Zone 29* : L'INTÉRÊT AU CHELEM  
«*Bridge Standard International*» <https://canadabridge.org>

Et finalement, le système *BRIDGE STANDARD INTERNATIONAL* est le seul système qui utilise simultanément et en permanence trois modes d'invitation au chelem, dont les Contrôles de niveau 4. Ainsi, le soutien forcing et ce mode d'invitation au chelem se complète admirablement bien.

C'est ce que vous allez voir au Sous-thème suivant.

\*\*\*\*\*

8.2 *La Zone 29* : L'INTÉRÊT AU CHELEM  
«*Bridge Standard International*» <https://canadabridge.org>

8.2 -10

**Chapitre 8 : La recherche de chelem**  
par Gérald Néron, Granby, Qué. Canada